



Entre les soussignés
Noblia Peio - Camping Antton - 64310 St Pée sur Nivelles
Tél : 05 59 54 13 13
www.camping-antton.com - mail : camping.antton@wanadoo.fr
Et le client :

nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél : Port :

e.mail :

Accepte les tarifs joints pour une location de Mobil-home

4/5 pers 7,34X4m 6 pers 7,84X4m

4/5 pers confort 7,34X4m 4/5 pers confort terrasse intégrée 7,34X4m

ainsi que conditions prévues dans le contrat pour la période du :

Date d'arrivée
(entre 15h et 19h)

Date de départ
(entre 8h et 10h)

Nbre de personnes

dont :

Adultes : Pers : 13 à 18 ans Enfants : - 13 ans
voiture(s)

Assurance annulation 11.90 € la semaine : oui non ou Week-end : 1.70 €/nuitée oui non

La location du mobil-home devient effective qu'après notre accord et après versement d'un acompte de 20 % du coût du séjour (hors taxe de séjour) + les frais d'annulation + assurance annulation (si vous la prenez).

Conditions générales de location de mobil-home

1. La location se fait du samedi au samedi en haute saison (01 juillet–09 septembre) ou pour 2 nuits minimum en dehors de cette période. Les arrivées se font à partir de 15h et les départs entre 8h et 10h.
 2. Aucune tente ne peut être installée sur l'emplacement.
Un seul véhicule prévu par emplacement.
 3. Assurance responsabilité civile obligatoire pour chaque personne. Le bris de glace est sous votre propre responsabilité.
 4. Toute personne non mentionnée sur le contrat ne sera pas acceptée dans le mobil-home
 5. Une caution de 200 euros, par chèque ou en espèces remboursable en fin de séjour, après inventaire et nettoyage du Mobil-home, vous sera demandée à votre arrivée
 6. Le gaz et l'électricité sont compris dans les prix indiqués, la taxe de séjour est en sus : 0.50 euro/jour/personne (à partir de 18 ans)
 7. Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations.
 8. En cas d'annulation, et si vous n'avez pas souscrit l'assurance, le camping ne remboursera pas les montants déjà versés.
 9. toute personne doit être assurée en cas d'annulation de séjour. Une assurance annulation, 1.70€ par nuit, peut être souscrite dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat.
 10. la réservation sera effective à réception de l'acompte de 20%.
- Le solde du séjour peut-être réglé par chèques vacances (envoi recommandé conseillé), mandat cash ou chèque et sera demandé 30 jours avant votre arrivée.
11. Aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
 12. Les chèques ou mandat sont à établir à l'ordre du Camping Antton à St Pée sur Nivelles
 12. Les chèques ou mandat sont à établir à l'ordre du Camping Antton à St Pée sur Nivelles
 13. La Direction est seule juge de l'acceptation ou du refus d'une demande sans en avoir à donner d'explication.

14. Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

15. Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

16. Conformément aux dispositions du code de la consommation concernant "le processus de médiation des litiges de la consommation", le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping ANTTON. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS.

Je déclare avoir pris connaissance et accepte, le règlement, les conditions du contrat et les tarifs indiqués sur le site internet

Fait à :

Le :

Signature (à faire précéder de la mention "lu et approuvé")

Une fois complété et imprimé, retournez le présent contrat accompagné de votre acompte à :
CAMPING ANTTON - AMOTZ - 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE

N° Siret : 432 627 354 00017 - CODE NAF : 5530Z

***!!Avant d'imprimer paramétrez vos marges d'impression dans votre navigateur!!
cliquez sur fichier puis mise en page - haut, gauche et droite 3mm.***